

M.F.R. de l'Orléanais

Formations par Alternance

Services – Métiers Verts
www.mfr-orleanais.fr



50 avenue du Président Kennedy
45 072 ORLEANS LA SOURCE Cedex 02
☎ : 02.38.76.02.51 ☎ : 02.38.63.37.38
mfr.orleanais@mfr.asso.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

Diplôme donnant la capacité professionnelle à l'installation
(niveau bac)

Je suis salarié-e et désire valoriser mon expérience professionnelle
par un diplôme

Je veux reprendre une exploitation

Je veux créer mon entreprise

Formation rémunérée

Partenaires financiers



Cette action est cofinancée par
l'Union Européenne. L'Europe s'engage
en région Centre-Val de Loire avec le FSE.

**Action organisée avec le soutien financier de la Région Centre Val
de Loire**

Siren : 420 962 722 – APE: 8532Z

Etablissement privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

SOMMAIRE



1. **PRESENTATION DE LA FORMATION**
2. **LE BP REA** : Une formation concrète pour préparer son avenir
3. **LE PUBLIC** : Le BP REA à qui s'adresse-t-il ?
4. **LES CONDITIONS D'ADMISSION** :
5. **LES CARACTERISTIQUES DU BP. REA** : Un parcours à la carte
6. **LES UNITÉS CAPITALISABLES**
7. **LE STATUT DES PERSONNES EN FORMATION**
8. **LES DATES DE LA FORMATION**
9. **PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT**

1. Présentation de la formation



Intitulé du stage

**BREVET PROFESSIONNEL : RESPONSABLE D'EXPLOITATION
AGRICOLE**

Site de formation

M.F.R. de l'Orléanais
50 avenue du Président Kennedy - ORLEANS LA SOURCE
Tél. 02.38.76.02.51 – Fax. 02.38.63.37.38
mfr.orleanais@mfr.asso.fr

Responsable de formation

Pascal VERGNAUD
pascal.vergnaud@mfr.asso.fr

Durée de la formation complète

Du 04/09/2017 au 06/07/2018 (parcours long)
Du 25/09/2017 au 06/07/2018 (parcours court)

Validation de la formation

La formation est validée par un diplôme de Niveau IV délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche :

**BREVET PROFESSIONNEL : RESPONSABLE D'EXPLOITATION
AGRICOLE**

Si les deux conditions suivantes sont remplies :

- ◆ Justifier un an d'expérience professionnelle lors de la dernière évaluation permettant de délivrer le diplôme
- ◆ Valider 12 UC capitalisables

2. Le BP REA



Une formation concrète pour préparer son avenir

Le **Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole** est un diplôme de niveau Bac du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Il est préparé en **formation professionnelle continue** et permet d'accéder à la **capacité professionnelle agricole**.

Il est constitué de **douze unités capitalisables (U.C.)** indépendantes les unes des autres. Elles peuvent être obtenues séparément et dans n'importe quel ordre. Une attestation d'obtention d'U.C. peut être fournie pour les parcours partiels.

Le BP REA. est basé sur **l'expérience concrète** ; proche du terrain, il est adapté au projet professionnel de chaque candidat. Tous les domaines concernant la **conduite de l'exploitation agricole, horticole ou maraîchère** y sont abordés : les techniques, l'économie, la gestion, la communication, l'informatique...

3. Le public

Le BP. REA à qui s'adresse-t-il ?

- ◆ **Aux futur-e-s installé-e-s en agriculture** qui doivent justifier de la capacité professionnelle agricole par un diplôme de niveau suffisant (IV) pour bénéficier des aides à l'installation.
- ◆ **A tous ceux qui souhaitent obtenir une qualification professionnelle agricole** (ou un complément de formation) reconnue par un diplôme d'état de niveau IV et adaptée à leur projet professionnel.
- ◆ **Aux salarié-e-s soucieux-se** de valoriser leur expérience professionnelle par l'obtention d'un diplôme de niveau IV (Bac)
- ◆ **Aux personnes voulant compléter ou actualiser** leurs connaissances (possibilité de suivre une ou des unités sans préparer le BP REA).

4. Les conditions d'admission



Les candidat-e-s à la formation doivent :

- ◆ **Avoir 18 ans** et plus
- ◆ Etre titulaire d'un **C.A.P.A.**, ou avoir un niveau **B.E.P.** ou avoir suivi une classe de **seconde**.
- ◆ Les candidat-e-s ne remplissant pas les conditions ci-dessus devront attester **d'un an d'activité professionnelle** dans le secteur agricole **ou de trois années** dans un autre secteur, à l'entrée en formation.
- ◆ **Passer les tests de positionnement**

5. Les caractéristiques du BP REA

Un parcours à la carte

Un parcours de formation est défini pour chaque candidat-e dès l'entrée en formation.

◆ **Pour les unités capitalisables**

- La validation de certaines unités peut être demandée à l'entrée en formation auprès du SRFD Région Centre (Service Régional de Formation et Développement).
- Des tests de positionnement permettent d'identifier et de reconnaître des acquis antérieurs. Les candidat-e-s peuvent être dispensé-e-s des séquences de formation correspondantes.
- Certaines unités techniques peuvent être suivies dans d'autres établissements afin d'étudier une spécialité différente comme pour l'apiculture, la MFR de l'Orléanais travaille en partenariat avec le CFPPA de Vesoul.
- Le choix des UCARE dans l'établissement ou à l'extérieur permet d'acquérir des compétences spécifiques pour le projet d'installation (Agriculture biologique, transformation fromagère, activité hippique ...)

◆ **Pour l'étude de son projet**

- Pour les applications pratiques sur le terrain, la MFR a des partenariats avec des exploitations agricoles et/ou maraîchères pour effectuer des travaux pratiques, suivre la comptabilité et la gestion. Elle dispose aussi de tunnels pour la partie horticole et maraîchère.



- Durant la formation de nombreuses visites et rencontres avec des professionnels sont organisées. Des partenariats ponctuels en fonction des opportunités peuvent être conclus.
- Le stagiaire peut effectuer ses stages pratiques dans une exploitation ou dans plusieurs exploitations dans le domaine agricole qu'il a choisi.
- Ces stages doivent lui permettre, d'acquérir une pratique mais aussi de confronter son projet avec la réalité du terrain.
- La MFR de l'Orléanais travaille en partenariat avec le Point Accueil Installation du Loiret.

◆ Pour le rythme de la formation

- A temps complet : un parcours de formation complet (12 U.C.) est proposé en 10 mois
- A temps partiel pour les candidat-e-s souhaitant concilier formation et activité professionnelle. Ils-Elles choisissent avec le centre les U.C. qu'ils-elles souhaitent étudier et valider chaque année. Les U.C. acquises restent valables cinq ans.

6. Les unités capitalisables de la MFR



Unités	Contenus	Volumes horaires
2 unités générales		
UCG 1	Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information	175
UCG 2	Situer les enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture	80
6 unités professionnelles		
UCP 1	Elaborer un diagnostic global de l'exploitation agricole dans son environnement	90
UCP 2	Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur	50
UCP 3	Gérer le travail dans l'exploitation agricole	50
UCP 4	Réaliser le suivi administratif et la gestion de l'exploitation agricole	180
UCP 5	Commercialiser les produits de l'exploitation agricole	60
UCP 6	Elaborer un projet professionnel (entreprise ou salariat)	115
1 unité technique principale au choix		
UCT J	Conduire un atelier de productions horticoles (Support pédagogique maraîchage biologique)	200
UCT G	Conduire un atelier de production de grandes cultures	200
1 unité technique secondaire		
UCT V	Conduire une activité de service	60
2 UCARE au choix		
UCARE 1	Conduire la conversion d'une exploitation vers l'Agriculture Biologique	70
UCARE 2	Raisonnement sa dépendance énergétique	70
UCARE 3	Mise en place et conduite d'un atelier animal dans le cadre de la diversification	70

Le volume horaire total de la formation est de **1 200 H**.

Un **stage pratique agricole de 6 semaines** permet de compléter la formation.

7. Le statut et la rémunération



La formation BP REA est une formation professionnelle pour adultes, financée par le Conseil Régional du Centre, qui donne droit :

- ◆ **A bénéficier de la couverture sociale** sur toute la durée de la formation.
- ◆ **A recevoir une rémunération mensuelle en fonction de la législation en vigueur et de sa situation à l'entrée en formation**

Par ailleurs, d'autres statuts et financements sont possibles.

- ◆ **Congé Individuel de Formation si accord de l'organisme financeur.**
- ◆ **Financement individuel par le stagiaire.**

8. Les dates de la formation

Le cycle complet de la formation est proposé du 04 septembre 2017 au 06 juillet 2018.

Dates de stage sur une exploitation : 23 octobre au 04 novembre 2017
05 mars au 10 mars 2018
09 avril au 21 avril 2018
14 mai au 19 mai 2018

9. Présentation de l'établissement



Adresse 50 avenue du Président Kennedy
45072 ORLEANS LA SOURCE CEDEX 02
Tél. 02 38 76 02 51 – Fax. 02 38 63 37 38
Email : mfr.orleanais@mfr.asso.fr

Président Jean-Claude BERGERARD

Directeur Philippe AIMÉ

Formations initiales

Seconde Professionnelle Services
BAC PRO en 3 ans

BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires

Formations professionnelles pour adultes

C.A.P.a. Jardinier Paysagiste Niveau V

B.P. Responsable d'Exploitation Agricole Niveau IV